

Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Les beaux jours sont de retour ! Même si l'hiver que nous venons de traverser n'a pas été des plus rigoureux, l'arrivée du printemps reste un moment privilégié de l'année. C'est la saison où l'on a envie de sortir, de profiter des espaces extérieurs et de partager des instants conviviaux. Ça tombe bien, car les occasions ne manqueront pas à Bassy dans les semaines à venir !

La cérémonie des vœux a été un moment particulier cette année. Organisée à la cantine scolaire, elle a été suivie d'une visite du bâtiment communal, avant le traditionnel buffet. Je me réjouis du nombre important de personnes présentes pour cette occasion.

Comme chaque année, le mois de mars est marqué par l'élaboration des budgets. Cette année ne fait pas exception à la règle : le budget a été examiné en commission avant d'être soumis au vote du conseil municipal, en avril.

Parmi les événements à venir, nous avons la célébration de la Fête des Mères. Les récents changements d'organisation ont apporté un dynamisme appréciable, notamment grâce à l'intervention des enfants de l'école. Nous espérons que les mamans, mais aussi les papas et l'ensemble des habitants de la commune, seront nombreux à y assister. Les associations ne seront pas en reste, comme vous pourrez le découvrir au fil des pages de ce journal. N'hésitez pas à consulter notre site internet ainsi que l'application PanneauPocket pour suivre le calendrier des animations et noter les dates qui vous intéressent !

Les travaux du bâtiment communal touchent à leur fin. La réception définitive a eu lieu à la fin du mois de mars. Il restera ensuite à la charge de la Commune d'organiser le déménagement du matériel de cuisine et de finaliser les préparatifs d'ouverture, notamment en matière de sécurité. D'ores et déjà, je vous invite à noter la date de l'inauguration de la salle des fêtes, le samedi 7 juin. Cet événement marquera une étape importante pour la vie associative et festive de Bassy, ainsi que pour la mise en service du bâtiment technique.

Enfin, comme toujours, ce bulletin regorge d'informations utiles sur la vie de notre Commune. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à sa conception et à sa rédaction, et en particulier mon adjoint en charge de la communication, Laurent MALCAYRAN-LAPERRIÈRE.

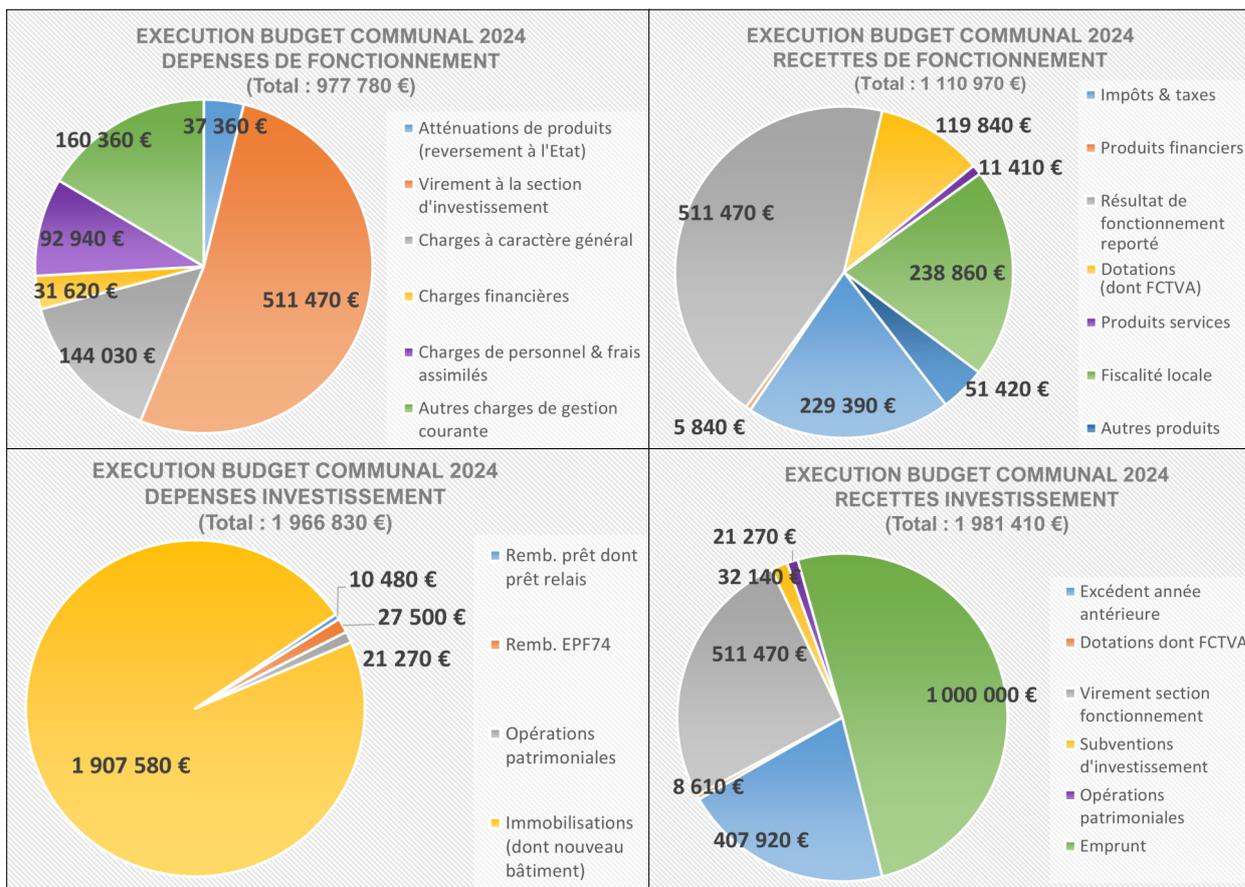
Je vous souhaite un très beau printemps et espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors des manifestations organisées à Bassy.



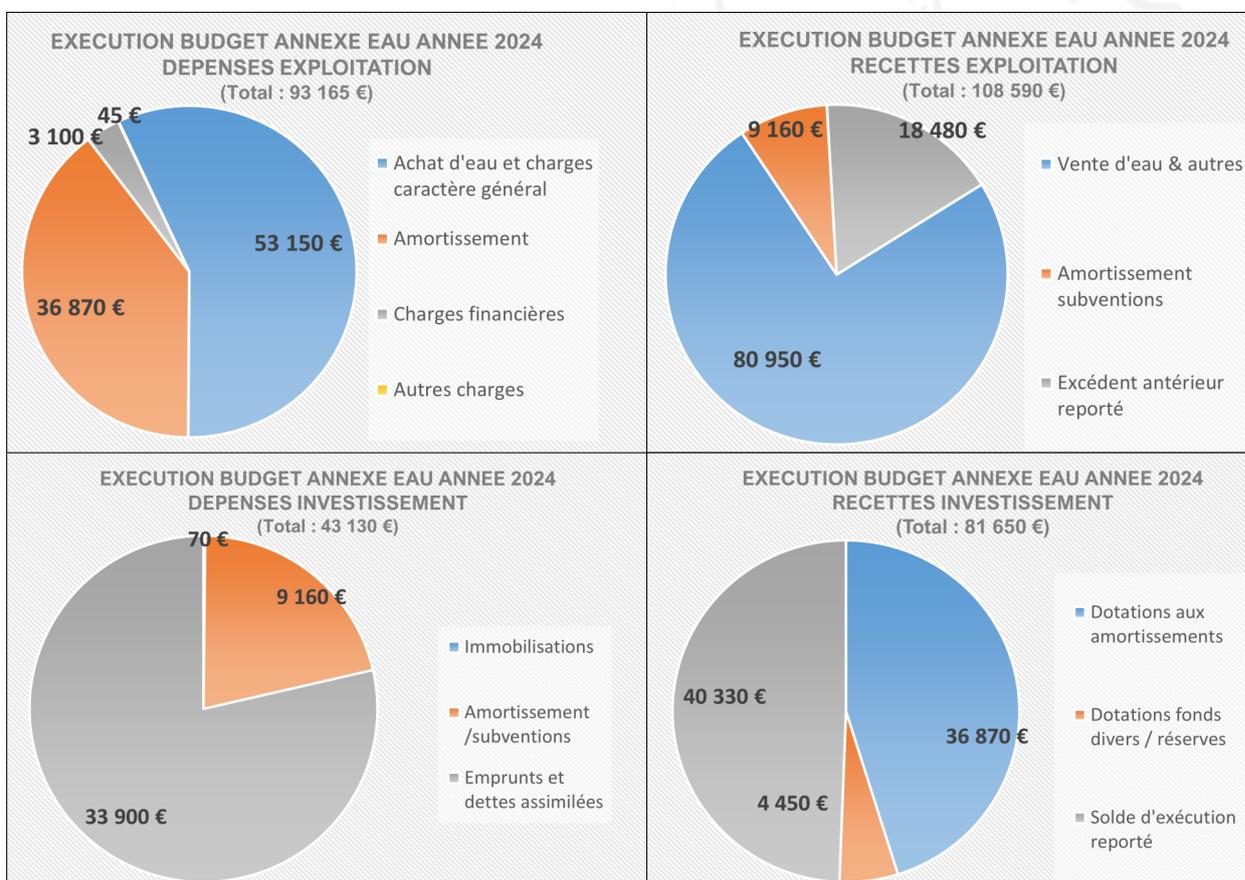
Votre maire, Rémi PONCET

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DE LA COMMUNE DE BASSY

Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2024 (budget général) :



Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2024 (budget annexe eau) :



Pour une meilleure lisibilité, ces données ont été arrondies.
Les comptes détaillés sont disponibles en Mairie.

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

Cette année, la cérémonie des vœux s'est exceptionnellement tenue à la fin du mois de janvier, afin de présenter aux basseyrannes et basseyrans l'avancée des travaux du futur bâtiment communal, à un stade aussi abouti que possible.

L'événement s'est déroulé dans le réfectoire de l'école, mis à disposition par le SIVU scolaire, en présence des maires des communes voisines, de Mme Marie-Françoise GALLMONT, Présidente du SIVU, de M. Paul RAN-NARD, Président de la CCUR, et de M. Gé-rard LAMBERT, Conseiller départemental.

Lors de son allocution, Monsieur le Maire, accompagné de ses adjoints, a dressé un bilan des actions menées par la Mairie en 2024 avant d'évoquer les projets à venir pour la Commune. La parole a ensuite été donnée aux présidents des associations locales qui ont pu partager leurs actions de l'année écoulée, et les perspectives pour l'année à venir.

Les habitants présents ont également eu l'occasion de faire le tour du futur bâtiment communal, accompagnés par l'architecte M. Denis PERRET, afin d'observer les travaux déjà réalisés et les finitions en cours. La soirée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est déroulé du 16 janvier au 15 février, dans de très bonnes conditions.

Tous les logements, à l'exception d'un seul (occupants en séjour à l'étranger) ont pu être recensés, dont près de 85% par internet. Pour les retours « papier », l'agent recenseur a toujours reçu un accueil courtois, même si certains retardataires ont dû être sollicités à plusieurs reprises.

La Commune de Bassy tient à remercier l'ensemble des habitants pour leur participation, ainsi que Marie-Claire PETROD, notre agent recenseur, pour son engagement et son travail rigoureux. Les données réactualisées sur la population seront communiquées par l'INSEE à l'automne prochain.



MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLUi DU PAYS DE SEYSSEL

L'enquête publique relative à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays de Seyssel aura lieu **entre fin avril et fin mai**. Les dates exactes seront communiquées dès qu'elles seront connues, sur le site internet de la Commune et sur l'application PanneauPocket. Durant cette enquête, les documents portant sur cette modification seront consultables en Mairie et sur le site internet de la Communauté de communes Usses et Rhône.

La modification d'un PLUi est une procédure qui permet d'adapter les documents d'urbanisme afin de répondre aux évolutions des besoins locaux et des enjeux environnementaux. Sur la Commune de Bassy, cette modification portera notamment sur l'Opération d'Aménagement Programmée (OAP) de Don. Ainsi, la densité de logements prévus dans cette zone sera augmentée, passant de 20 à 33 logements à l'hectare, en mode intermédiaire.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DES MÈRES

La Municipalité a le plaisir de vous convier à la traditionnelle réception qui sera organisée pour célébrer la Fête des Mères, le :

Dimanche 25 mai à partir de 10h30
dans la **nouvelle salle communale**.

Comme l'an passé, les élèves de l'école de Bassy seront associés à cette belle cérémonie, apportant une touche de fantaisie et d'émotion à cet événement dédié à toutes les mamans.

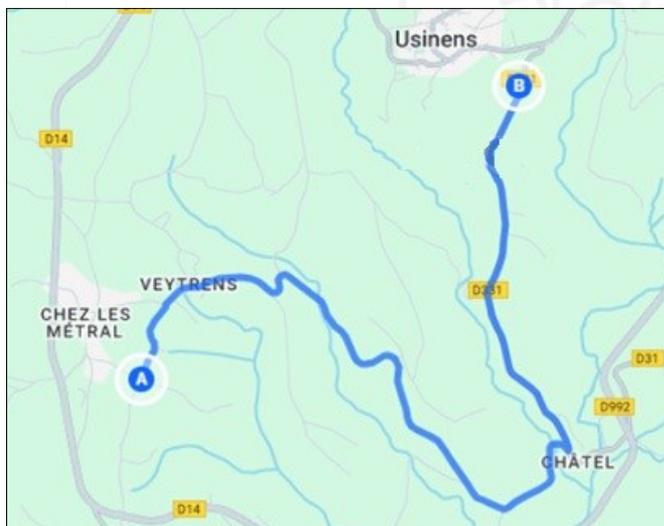
Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ce moment auprès de celles qui nous sont chères.



PASSAGE DES RALLYES DU PAYS DE SEYSSSEL ET SAVOIE CHAUTAGNE

Comme chaque année, Bassy aura le plaisir d'accueillir une spéciale du Rallye automobile de Savoie Chautagne et du Rallye Historique du Pays de Seyssel, qui se dérouleront sur un parcours commun. Sur notre commune, les pilotes s'élanceront **le samedi 24 mai** depuis la Route de Veytrens d'en Bas pour rejoindre Usinens, au terme d'un tracé de 5 km environ.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et la sécurité de tous, un arrêté municipal réglementera la circulation durant la journée de la course. De plus, des aménagements spécifiques, dont une chicane dans le hameau de Veytrens, seront mis en place pour sécuriser la traversée.



Le tracé de la spéciale entre Veytrens et Usinens

Venez encourager les concurrents et profiter du spectacle offert par ces véhicules de compétition !

INAUGURATION DE LA SALLE COMMUNALE ET DU LOCAL TECHNIQUE

Après plus de 18 mois de travaux, la Municipalité de Bassy a le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle de la nouvelle salle communale et du local technique, dont la réception des travaux a eu lieu en mars 2025.

Rendez-vous le :

Samedi 7 juin à partir de 10h15

pour un événement musical, festif et convivial !

La matinée débutera par une déambulation musicale, menée par le pianiste Pascal GALLET, dans le cadre du Festival Musics TransRhône. Pascal GALLET, qui est né et a grandi en Savoie, a suivi des études de musique au Conservatoire national de Paris, et se produit aujourd'hui en concert aux quatre coins du monde. À l'occasion du Festival, l'artiste quitte les salles de concert pour s'installer, avec son piano, sur une remorque tirée par un tracteur. Il sillonnera ainsi les rues du village, à Veytrens puis au Chef-lieu, au rythme de reprises d'œuvres classiques, de musiques de films et de chansons populaires.

Cette promenade s'achèvera devant la nouvelle salle communale, où Pascal GALLET donnera un concert d'une vingtaine de minutes. En cas de mauvais temps, le parcours sera bien entendu adapté.

Ensuite, les officiels et les représentants des différents partenaires (Département, Région, Etat) qui ont permis à la Commune de se doter de cet équipement prendront la parole.

Pour conclure cette inauguration, un apéritif déjeunatoire sera offert à l'ensemble des participants. Nous vous espérons nombreux pour célébrer ensemble cette belle réalisation !



MISE EN VENTE DE LA SALLE COMMUNALE (CBL)

Comme indiqué par M. le Maire lors de la cérémonie des vœux, la salle communale actuelle sera mise en vente lorsque la nouvelle salle sera livrée. Une procédure de changement de destination est en cours afin que cette salle puisse être requalifiée en maison d'habitation.

Cette vente se déroulera par l'intermédiaire de l'étude de Maître CHATAGNIER, notaire à Frangy, sous la forme d'un appel d'offres en ligne via le dispositif Vente notariale interactive.

Les dates et les modalités de la vente seront communiquées en temps utiles sur le site internet de la Commune ainsi que sur l'application PanneauPocket. Nous invitons les personnes intéressées à suivre ces plateformes pour obtenir toutes les informations nécessaires.



OUVERTURE D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES À SEYSSEL

Depuis le début de l'année, les habitants du secteur peuvent bénéficier des services d'un laboratoire d'analyses médicales, situé au 276 chemin de la Fontaine à Seyssel (74).

Géré par la structure Bio-Val, ce laboratoire est animé par une équipe composée d'une secrétaire médicale, de deux infirmiers et du Dr Lise DEMARETZ, biologiste médicale.

Ensemble, ils proposent une large gamme de services : prises de sang, bilan métabolique, check-up, bilan pour fatigue, dépistage d'infections sexuellement transmissibles, test de grossesse, test pour le diabète...

Le laboratoire est ouvert du lundi au samedi, de 7h à 12h, afin de répondre au mieux aux besoins de sa patientèle.



APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Lors de sa réunion du 6 janvier 2025, le Conseil municipal a approuvé le Plan Communal de Sauvegarde, un dispositif clé pour assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens sur le territoire face aux risques majeurs (catastrophes naturelles, industrielles ou sanitaires). Ce plan, consultable sur le site internet de la Commune, permet une meilleure gestion des urgences :

- il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- il recense les moyens humains et matériels disponibles,
- il définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

Des actions de sensibilisation et des exercices de simulation pourront être organisés pour informer la population et tester l'efficacité du dispositif.

Si vous avez des compétences en matière d'assistance aux personnes ou de gestion de crise, et souhaitez les mettre au service des habitants de la Commune, vous pouvez vous faire recenser auprès de la Mairie. Si des circonstances exceptionnelles le nécessitent, vous pourriez alors être sollicité pour intervenir, dans la mesure de vos disponibilités.



INSTAURATION DE NOUVELLES REDEVANCES SUR L'EAU POTABLE

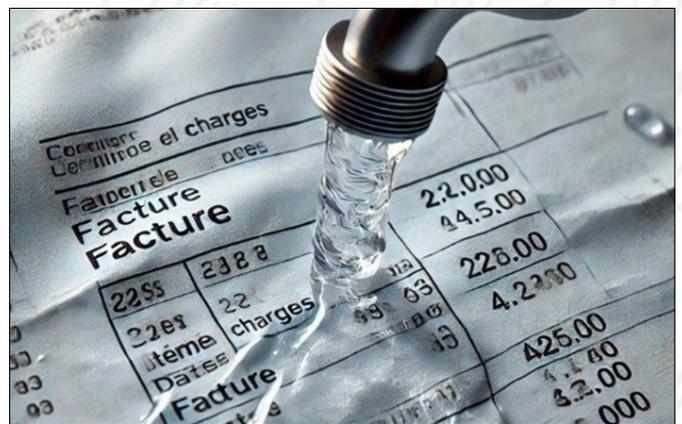
Dans le dernier bulletin municipal, nous vous informions de l'entrée en vigueur en 2025 de nouvelles redevances instaurées par l'Agence de l'eau, en remplacement d'anciennes.

Il s'agit de la redevance pour consommation d'eau potable, et des redevances pour performance des réseaux d'eau potable et pour performance des systèmes d'assainissement collectifs. Bien que s'appliquant aux collectivités gestionnaires de ces réseaux, ces deux dernières redevances doivent être répercutées sur les usagers au prorata du volume d'eau consommé et assaini.

Le but de cette réforme est d'encourager les consommateurs à la sobriété, et d'inciter les collectivités à limiter les éventuelles fuites sur leurs réseaux.

Pour l'année 2025, l'Agence de l'eau a fixé le tarif de la redevance pour consommation d'eau à 0,43 € HT/m³, et le tarif de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable à 0,01 € HT/m³, soit un total de 0,44 € HT/m³. Ces redevances doivent être répercutées sur chaque usager, sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu. Pour information, en 2024, le supplément lié aux anciennes redevances de l'Agence de l'eau s'élevait à 0,29 € HT/m³.

Face à cette hausse importante du coût de l'eau, qui apparaîtra sur vos factures de septembre 2025, nous vous encourageons à **adopter des gestes d'économie d'eau**, tels que l'installation de dispositifs économes (chasses d'eau à double débit), la récupération des eaux de pluie ou encore la vigilance sur les consommations domestiques.



FIN DES TRAVAUX DU BÂTIMENT COMMUNAL

Le nouveau bâtiment communal est désormais finalisé, avec une réception qui a eu lieu à la fin du mois de mars. Les extérieurs sont achevés ; seul le semis du gazon, qui sera réalisé par la Commune avec l'aide de quelques paysagistes en herbe, reste à programmer dans les prochaines semaines, en fonction des conditions météorologiques.

À l'intérieur, les travaux de finition sont également terminés, et la réception de l'ensemble des corps de métier s'est déroulée au cours de la semaine du 25 mars. Parallèlement, la Commune a procédé à l'installation des plans d'évacuation et des extincteurs.

Le déménagement de la cuisine de l'actuelle salle communale et du matériel stocké dans les locaux techniques vers le nouveau site est prévu pour le mois d'avril : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous prêter main-forte !

Nous profitons également de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui ont fait preuve de patience face aux désagréments occasionnés pendant ces dix-huit mois de travaux.



Le chantier en cours d'achèvement

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la modernisation de son éclairage public, la Commune a entrepris au début du mois de janvier sur plusieurs routes du Chef-lieu (route des Ires, route du Fond du village et route des Perrules) le remplacement des anciens luminaires par des lampadaires LED. Plus économes en énergie et offrant une meilleure qualité d'éclairage, ces nouveaux équipements permettront de réduire la consommation électrique et de limiter la pollution lumineuse.

Cette rénovation a été réalisée grâce au soutien financier du Fonds Vert, qui accompagne les collectivités dans leur transition écologique.

TRAVAUX DEVANT LE PARVIS DE L'ÉGLISE

Les travaux programmés sur l'espace vert situé devant le parvis de l'église ont été achevés en mars.

Une bordure en dalles de schiste, haute d'environ 30 cm, a été installée, et du chèvrefeuille arbustif a remplacé la haie de pyracanthe arrachée au début de l'hiver, pour maintenir un écran naturel entre le parvis de l'église et les tombes et caveaux.

Ces travaux ont été réalisés par Pierre, notre employé communal, avec le soutien de Philippe BORNENS, son homologue d'Usinens. Un grand merci à eux !



Pendant les travaux devant le parvis de l'église

SENSIBILISATION SUR LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE....

Le Comité Environnement a organisé le 12 mars une réunion de sensibilisation sur le frelon asiatique et le moustique-tigre, avec une quarantaine de participants.

Le frelon asiatique, de plus en plus présent dans notre région, constitue en effet une grave menace pour la biodiversité, notamment les pollinisateurs. Un seul nid de frelons peut par exemple consommer jusqu'à 11 kg d'insectes par an, dont 40 % d'abeilles domestiques.

Au printemps, les fondatrices sortent d'hivernation et commencent à établir de nouvelles colonies. Le piégeage à cette époque de l'année est donc nécessaire pour limiter leur expansion. Jean-Claude THÉVENET, du Groupement de Défense Sanitaire Apicole, a livré quelques conseils pour qu'il soit efficace :

- **privilégier des pièges sélectifs** comme les modèles *Beevital* ou *RedTrap*, dont le prix tourne autour de 50 €,
- **utiliser un appât** à base de bière, de vin blanc et de cassis,
- **placer les pièges** dans le sens du vent pour une meilleure diffusion des odeurs,
- éviter de nettoyer les pièges, car les phéromones laissées par les frelons attirent de nouveaux individus.



Modèles de pièges *Beevital* (à gauche) et *RedTrap*



Deux nids de frelons asiatiques (avec une bouteille pour évaluer la taille)

Clément DELMOTTE, désinsectiseur, a ensuite expliqué la technique de destruction des nids, en s'appuyant sur deux nids vides comme support visuel. Bien que souvent hauts dans les arbres, ces nids peuvent aussi se cacher dans les haies. Avant de tailler, il est donc recommandé de vérifier leur présence en griffant la haie sur toute sa longueur à l'aide d'un râteau.

Enfin, il est essentiel de signaler toute découverte de nid sur le site www.frelonsasiatiques.fr. Ces informations sont ensuite transmises au Groupement de Défense Sanitaire, qui mandate un professionnel pour leur destruction.

Une convention est en cours de signature entre la CCUR, les Communes et le Groupement de Défense Sanitaire des Savoie pour participer financièrement à l'élimination des nids.

... ET DU MOUSTIQUE-TIGRE

Dans la deuxième partie du Comité Environnement, Maxime FRAYMAN, animateur au CPIE Bugey-Genevois, a abordé les enjeux liés au moustique-tigre, et les solutions pour limiter sa propagation.

Pour rappel, le moustique-tigre (*Aedes albopictus*) est un insecte diurne, plus petit que le moustique domestique (il mesure environ 5 mm, soit la taille d'une pièce d'1 centime) dont il se distingue par ses rayures noires et blanches. Très silencieux, il est particulièrement actif pendant la journée, et reste généralement dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance, souvent situé dans votre jardin ou celui de votre voisin.

Le moustique-tigre représente un risque sanitaire en raison des virus comme le chikungunya, la dengue et le zika qu'il peut véhiculer. Il est donc primordial d'en limiter sa prolifération, en éliminant les eaux stagnantes où il pond ses œufs.

Quelques gestes simples à adopter chaque semaine :

- **vider les récipients d'eau stagnante** : coupelles de pots de fleurs, pieds de parasol, jeux pour enfants, pluviomètres, etc...,
- **protéger les réservoirs d'eau** : couvrez-les avec un voile ou une moustiquaire,
- **entretenir les installations extérieures** : nettoyez les gouttières, rigoles et bassins d'agrément,
- **encourager les prédateurs naturels** : installez des nichoirs pour oiseaux insectivores et créez une mare pour les amphibiens.

Le moustique-tigre est actif d'avril à octobre. En appliquant ces gestes, vous limitez sa prolifération et optimisez vos chances de passer un été apaisé et sans piqûre !

**Adoptons les
bonnes pratiques,
pas le moustique !**



RETOUR SUR LA MATINÉE DE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La matinée de nettoyage de printemps, qui n'avait de printanière que le nom, s'est déroulée le samedi 15 mars. Un temps plus que maussade et des températures dignes d'un mois de janvier ont en effet transi de froid la vingtaine de volontaires qui ont sillonné les routes, les chemins du village, ainsi que les abords de la route départementale.

Les habituels mégots, paquets de cigarettes, bouteilles en verre ou en plastique, et canettes en aluminium ont ainsi été collectés, avant d'être triés puis évacués en déchèterie.

De l'avis de tous, la récolte a été moins importante que l'an dernier, ce qui est un motif de satisfaction, bien que la quantité ramassée reste encore trop importante.

Un grand merci chaleureux (encore plus que d'habitude, compte tenu de la météo !) à tous les volontaires, ainsi qu'à Bernadette et Brigitte qui ont préparé le casse-croûte du midi, toujours aussi convivial et apprécié !



*Une partie des participants
à la matinée de nettoyage*

Et rendez-vous le samedi 13 septembre pour le nettoyage d'automne !

LES ÉCOGESTES DU QUOTIDIEN

Chaque petit geste compte pour préserver notre environnement. Voici quelques éco-gestes simples à intégrer dans notre quotidien pour réduire notre impact écologique :

- **réparer plutôt que jeter** : avant de remplacer un appareil électroménager en panne, pensez à le faire réparer ou à consulter des tutoriels pour tenter une réparation vous-même,
- **limiter le gaspillage alimentaire** : planifier ses repas, bien conserver ses aliments et cuisiner les restes permettent de réduire le gaspillage tout en faisant des économies,
- **donner une seconde vie aux livres** : plutôt que de les laisser prendre la poussière, pensez à donner vos livres à des bibliothèques, associations ou boîtes à livres, comme celles mises en place par le CBL, pour en faire profiter d'autres lecteurs,

- **acheter en vrac ou à la coupe** : cela permet de réduire les emballages,
- **opter pour de la vaisselle recyclable** : lors des repas de fête ou pique-niques, privilégiez la vaisselle recyclable ou réutilisable comme alternative aux produits jetables en plastique.

En adoptant ces gestes simples, nous contribuons à un mode de vie plus responsable.

LES ÉCOGESTES DU QUOTIDIEN

Je fais réparer mes appareils



J'évite le gaspillage alimentaire



Je donne mes livres



J'achète en vrac ou à la coupe



Je choisis la vaisselle réutilisable



Source : SIVALOR

QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de réinvestir son jardin se fait sentir. Toutefois, avant de se lancer dans des travaux ou des activités de plein air, il est important de respecter certaines règles de voisinage pour garantir une cohabitation harmonieuse.

Dans mon jardin :

- **je ne brûle pas mes déchets** végétaux à l'air libre : soit je les passe au broyeur et/ou je les composte, soit je les amène à la déchetterie,
- **je respecte**, vis-à-vis de ma limite de propriété, **une distance minimale** de 50 cm pour les plantations ne dépassant pas 2 m, et une distance minimale de 2 m pour celles dépassant 2 m,
- mes arbres et ma haie **ne dépassent pas ma limite** de propriété.



Le bruit :

- selon l'arrêté municipal, je suis autorisé à utiliser mes outils pouvant causer une gêne sonore :
 - ⇒ du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**,
 - ⇒ le samedi de **9h à 12h** et de **14h à 19h**,
 - ⇒ les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.
- je suis en infraction pour **tapage nocturne** si je suis responsable de bruits troublant la tranquillité entre 22h et 7h.
- avant d'entreprendre une activité sonore, j'en informe mes voisins.



ADAPTEZ LA TAILLE DE VOS HAIES

À partir de la mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. **Il est donc conseillé d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 16 mars au 15 août**, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. La coupe des haies pendant cette période peut en effet perturber les nids, les œufs et les oisillons, menaçant leur survie.

Du 16 mars au 15 août je ne touche pas à ma haie !



CHRONIQUE SAUVAGE : COUCOUS, MESSAGERS DU PRINTEMPS

Les deux syllabes fusent de toutes parts et en tous lieux dès le mois de mars, en même temps que les premières feuilles. Si ces notes dépourvues de fantaisie évoquent assez facilement l'oiseau migrateur, elles servent aussi de gentillet à d'autres espèces animales et végétales, non sans rappeler les mœurs singulières de cet oiseau inconvenant.

Partons en quête de ces messagers du printemps.

Dans les bois de Bassy résonne l'appel du coucou gris dès son retour d'Afrique équatoriale où il hiberne, assuré d'y trouver les ressources alimentaires dont il est friand : chenilles de papillons, coléoptères, orthoptères, libellules et autres. Chaque année, j'ai pour challenge d'entendre le coucou au plus tard le 1^{er} avril, car il revient quasiment à la même date chaque année en un endroit donné, là où il est né ; remonté comme un coucou diraient nos voisins helvètes ! Si je me réjouis de ses vocalises répétées, les passereaux qu'il parasite les redoutent car l'espèce

est ainsi constituée que les femelles repèrent les allées et venues du rouge-gorge, de la roussette effarvate, du rougequeue, des bergeronnettes ou pipits pour construire leur nid. Une fois la ponte faite mais avant le démarrage de la couvaison, la femelle coucou prélève furtivement un œuf dans le nid et y pond le sien (étant capable de contrôler la venue de son œuf jusqu'au jour favorable). L'hôte involontaire va ainsi couvrir puis nourrir le jeune coucou qui, rapidement, grossit, évacue les oisillons légitimes et se voit bénéficier de la totalité des apports de nourriture. Le scénario se perpétue pendant 3 semaines jusqu'à l'envol du jeune solitaire vers mi-juin à mi-août. Les jeunes quittent alors nos contrées sans avoir connu leurs parents biologiques et donc sans guide et sans autre aide que leur instinct !



Primula officinalis
(© detentejardin.com)

La guêpe chryside est une merveille de reflets. Son costume est composé de lamelles qui décomposent la lumière de façon variable pour un résultat stupéfiant, du rubis au vert émeraude en passant par le jaune d'or. Mais l'insecte bijou est aussi appelé guêpe-coucou en raison de ses talents de squateuse. A l'instar du grand maître des parasites de nos contrées, la chryside pond ses œufs dans les nids de guêpes ou d'abeilles solitaires dont les réserves mais aussi les larves serviront de pitance aux larves parasites. Observez votre hôtel à insectes : l'espionne accomplie profite de l'absence d'une abeille sauvage pour déposer son œuf dans la loge et la logique fatalité fait le reste.

Profitez bien du printemps et du réveil de la nature, fascinant et complexe mais surtout un régal pour les 5 sens et adressez un joyeux « coucou ! » aux insectes, oiseaux migrateurs, bourgeons et fleurs qui réapparaissent et redessinent nos paysages familiers.



Coucou !
(© vogelwarte.ch)



Chrysalide enflammée ou guêpe-coucou
(© Microcos/notre-planete.info)

LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Opération 1000 arbres

Le samedi 22 février, des membres de l'association "Le monde allant vert" sont revenus sur la parcelle de la ZAC de la Semine, mise à disposition par la Communauté de communes Usse et Rhône. C'est sur cette parcelle que plus de 1000 jeunes arbres avaient été plantés en décembre dernier dans le cadre de l'"Opération 1000 arbres". Les élèves des écoles de Bassy, Challonges et Usinens avaient contribué à cette plantation, soutenue financièrement par le Crédit Agricole des Savoie.

Les travaux de cette matinée ont consisté à appliquer un paillage organique au pied de chaque jeune arbre. Cette action permet de limiter la croissance des herbes indésirables, de réduire l'évaporation de l'eau et de protéger les racines des variations extrêmes de température. Ce sont ainsi 15 m³ de broyat qui ont été disposés, avec l'aide de membres de l'association et des représentants des Conseils d'administration des agences du Crédit Agricole de Seyssel et Frangy.



Les participants aux travaux de paillage

La matinée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'un copieux pique-nique offert par le Crédit Agricole.

"Prenons-en de la graine" : une 5^{ème} édition réussie

Organisé par *Le monde allant vert*, le *CPIE Bugy-Genevois* et *Les Écolocos*, le troc de graines et de plantes a attiré de nombreux jardiniers amateurs sous la Grenette de Seyssel, venus à la recherche des plantes ou graines qu'ils souhaitaient inviter dans leur jardin.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) participait également à l'animation en proposant un calendrier des défis pour la biodiversité, avec une action à réaliser chaque mois.

Cette riche matinée a aussi permis aux trois associations organisatrices de faire connaître leurs actions et animations à venir.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, et rendez-vous le 1er samedi de mars 2026 !



Le troc de plantes sous la Grenette de Seyssel

Prochaines animations

- **Dimanche 27 avril** : Marché aux fleurs et artisanat - Place de la Mairie à Seyssel (Haute-Savoie)
- **Samedi 17 mai** : Participation à l'atelier "économies d'eau dans le jardin" - La Balme de Sillingy
- **Dimanche 22 juin** : Sortie découverte du Roc de Chère à Talloires (départ à 9h)
- **Mardi 24 juin** : Café débat "Les sciences participatives et nous" - 19h à la Salle communale

Pour toute information sur l'association, contactez nous par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr.

Nous vous souhaitons de très beaux semis et plantations !

Le comité du Monde Allant Vert



LE MOT DE L'ACCA



Clap de fin pour la saison de chasse

La saison de chasse s'est achevée le dimanche 19 janvier. Nous tenons à remercier les agriculteurs pour leur patience face aux dégâts causés par les sangliers, ainsi que pour leur précieuse collaboration tout au long de l'année. Un grand merci également à l'ACCA d'Usinens pour avoir œuvré avec nous durant toute la période de chasse.

La nouvelle saison débutera le dimanche 14 septembre. Toutefois, des battues anticipées pourraient être organisées en fonction des dégâts occasionnés par les sangliers sur les cultures pendant la période estivale.



Une forte pression des sangliers

Cette année, 35 sangliers ont été prélevés sur Bassy et Usinens. Ce chiffre témoigne de leur forte présence, avec de nombreuses portées, y compris certaines très tardives, jusqu'à fin décembre. Sur Bassy, un événement marquant : pour la première fois, une bague a été utilisée pour le cerf. Côté plan de chasse, le bilan s'établit à 1 chamois et 8 chevreuils prélevés.

Des opérations de comptage pour mieux connaître la faune

Entre fin février et fin mars, plusieurs soirées de comptage ont été organisées sur Bassy, Challonges et Usinens. Une équipe de cinq personnes, représentant les ACCA des trois communes, a parcouru entre 40 et 45 km pour recenser la faune locale. Objectif principal : évaluer les populations de lièvres et de cerfs, mais aussi observer d'autres espèces telles que renards, chevreuils, sangliers, lapins et blaireaux.

Rendez-vous au ball-trap en mai

Le traditionnel ball-trap de l'ACCA de Bassy aura lieu **les samedi 3 et dimanche 4 mai**, comme chaque année le long de la route de Crie. Sur place, une buvette et une petite restauration seront proposées. Les amateurs de tir pourront profiter de quatre pas de tir, ainsi qu'un stand dédié au tir à la carabine à plomb, accessible aux adultes comme aux enfants.

Au plaisir de vous y croiser !

Lucas SOURZAC et toute son équipe

LE SOU DES ÉCOLES

La soirée dansante moules-frites, organisée à Usinens le 25 janvier 2025, a rencontré un franc succès. Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme !



À venir : les prochaines animations

Ne manquez pas les événements organisés par le SOU des écoles d'ici la fin de l'année scolaire :

- **18 avril** : Carnaval de l'école avec vente de pizzas à emporter à Challonges.
- **14 juin** : Fête de l'école à Challonges.

Le bureau du SOU des écoles

LE MOT DU CBL

Soirée Jeux

Notre soirée jeux a eu lieu le vendredi 24 janvier, l'occasion de se retrouver pour se souhaiter la bonne année et profiter d'un agréable moment de partage autour d'un jeu de société ou de cartes.

Cette année, elle n'a pas rencontré un grand succès : peu de personnes ont répondu présentes. La soirée s'est donc déroulée dans une ambiance très intimiste. L'essentiel étant que chaque participant ait passé un bon moment. En milieu de soirée, le CBL a offert la traditionnelle galette des Rois, et une buvette permettait de s'offrir une boisson chaude ou un verre.

Nous espérons vous voir plus nombreux l'an prochain, afin de continuer à vous offrir un moment de divertissement en toute simplicité.

Rando'Nuit

Notre prochain rendez-vous sera le **vendredi 11 avril** pour une Rando'Nuit. Nous vous attendons donc pour les inscriptions à partir de 18h45 à la salle des fêtes de Bassy, pour une marche nocturne sur nos chemins pédestres. Départ de la marche à 19h30.

Une inscription de 8 euros (gratuite pour les moins de 10 ans) sera demandée et intégralement reversée à une association.

Deux parcours seront proposés : l'un de 5 km, l'autre d'environ 10 km, sans grande difficulté, afin d'ouvrir cette soirée à un plus grand nombre : petits et grands, sportifs ou non.

Un ravitaillement avec vin chaud et jus de fruit sera proposé sur le parcours.

À votre arrivée, la buvette sera ouverte pour vous détendre, et la soupe à l'oignon (ou un hot-dog pour les enfants) vous sera servie pour vous récompenser de vos efforts.

Vous ne marchez pas ??? Pas de souci ! Vous pourrez nous retrouver à la buvette dès l'arrivée des premiers marcheurs, vers 21h.

Le nom de l'association sera précisé prochainement lors de l'édition des affiches et flyers. Notez la date dans votre agenda !!!

Dates à retenir :

- **Vendredi 11 avril** : Rando'Nuit et gratinée à l'arrivée
- **Samedi 24 mai** : Buvette du rallye à Veytrens d'en Bas
- **Vendredi 13 juin** : ApéRosé en musique
- **Samedi 5 juillet** : Ciné Plein Air

À très bientôt !

L'équipe du CBL

RENCONTRE AVEC MME BERNADETTE JACQUEMIER

Faisons aujourd'hui plus ample connaissance avec la doyenne du Conseil municipal, qui est aussi 3^{ème} adjointe au Maire en charge des affaires sociales : Bernadette JACQUEMIER.

Avec des racines basseyrannes tant du côté paternel que maternel, Bernadette est très attachée à notre commune qu'elle arpente depuis l'enfance. C'est pourtant à Thônes, où son père Jean-Eugène était gendarme, qu'elle voit le jour. Mais la famille rentre souvent à Bassy pour aider l'oncle Jean BOVAGNE à la ferme de Veytrens. Bernadette en garde certains épisodes en mémoire : *"mes plus beaux souvenirs de petite enfance sont liés à la période de fenaison, à l'odeur de l'herbe sèche et la chaleur de ces belles journées d'été"*.



Adolescente, elle passe ses vacances au Chef-lieu dans la maison paternelle rénovée, et se lie d'amitié avec les jeunes du village : *"nous nous réunissions au CBL les dimanches après-midi. On écoutait les disques des chanteurs des années 1960 et on dansait, ce sont de bons souvenirs. J'ai une pensée reconnaissante pour les élus de l'époque qui nous faisaient confiance en nous laissant les clés du CBL"*. C'est là qu'elle rencontre Daniel, son futur mari, seysselan lui aussi originaire de Bassy.

Après avoir suivi toute sa scolarité à Saint-Julien-en-Genevois où son père avait été muté, elle poursuit des études universitaires, d'abord à Genève puis à Lyon où elle intègre, sur concours, l'Institut Régional d'Administration qui venait d'être créé.

À la sortie, elle est nommée à l'inspection académique d'Annecy où elle fera toute sa carrière. Mais son travail, l'éducation de ses deux enfants et l'activité professionnelle très prenante de son mari ne lui laissent guère de temps pour des engagements associatifs.

En 2009, Bernadette prend sa retraite, et revient à Bassy en 2013 suite au décès de son mari. Elle accepte, peu après, la proposition de Gilles CHATELAIN de rejoindre sa liste pour les municipales de 2014, voyant là une opportunité de se réintégrer pleinement à la vie du village et de s'engager, comme son grand-père Émile MAGNIN et son père avant elle, au service de la Commune.

Élue conseillère municipale, elle suit ainsi la tradition familiale, mais les enjeux sont différents : *"la vie municipale autrefois se focalisait sur l'eau potable et la voirie. J'ai d'ailleurs beaucoup de gratitude pour les anciens élus qui nous ont légué des réseaux bien entretenus, sans dette ni emprunt. Cela nous permet aujourd'hui, à notre tour, de réaliser de nouveaux équipements dont bénéficieront les jeunes générations"*.

Bernadette travaille tout d'abord sur le dossier du cimetière, dont l'étréouissement nécessite de relever une vingtaine de sépultures. Elle s'implique ensuite dans les affaires sociales : *"si les événements festifs m'ont permis de me lier d'amitié avec des familles nouvellement arrivées, j'ai surtout pris conscience que Bassy était aussi touchée par la précarité. Peut-être est-elle juste plus cachée qu'ailleurs"*. Elle s'investit également beaucoup dans les tâches administratives au côté de notre secrétaire, Françoise FULLIQUET.

Ce dévouement s'explique par le fort attachement de Bernadette à Bassy, dont elle aime contempler l'église depuis les vignes de Corbonod, et à son cadre de vie, façonné par nos anciens. Aussi nous encourage-t-elle, jeunes et moins jeunes, à nous impliquer dans la vie du village pour en faire perdurer l'esprit : *"il faudrait que les habitants s'engagent davantage, acceptent de mettre un peu de leur temps et de leurs compétences au service de tous. Il est important que chacun apporte sa contribution pour que notre village garde son dynamisme et son cadre de vie si agréable"*.

Merci beaucoup Bernadette pour ce témoignage, et pour ton implication dans les portraits de tous les collègues qui t'ont précédée !

ÉTAT CIVIL

◇ **Mariage :**

Mme Maria DOMINGUES et M. Eric COLLIGNON se sont mariés à la Mairie de Bassy le samedi 15 février 2025. Maria est âgée de 51 ans et exerce la profession d'aide soignante. Eric est quant à lui âgé de 57 ans et est chef d'équipe. Ils résident à Usinens, mais les parents de Maria sont domiciliés au Chef-lieu de Bassy. La municipalité adresse aux époux toutes ses félicitations.



◇ **Naissances :**

- Iris CASEIRO, née le 20/02/2025, fille d'Adrien et Carole CASEIRO, domiciliés au Chef-lieu,
- Kyra LENOIR, née le 22/02/2025, fille de Steve et Céline LENOIR, domiciliés à Veytrens.

◇ **Décès :**

- Frédéric DEBACKER, domicilié à Veytrens, est décédé le 08/02/2025 à l'âge de 56 ans.

M. LAURENT MALCAYRAN-LAPERRIÈRE ÉLU 2^{ème} ADJOINT AU MAIRE

Au mois de décembre, M. Stéphane PRAS a présenté sa démission de son poste de 2^{ème} adjoint au Maire pour des raisons professionnelles, ses engagements ne lui permettant plus de consacrer le temps nécessaire à cette fonction. Il reste toutefois conseiller municipal.

Lors de la réunion du Conseil municipal du mois de janvier, M. Laurent MALCAYRAN-LAPERRIÈRE, déjà conseiller municipal délégué à la communication et à l'environnement, a été élu pour lui succéder. Il prend également désormais en charge la délégation aux Finances.



RESTEZ INFORMÉS AVEC PANNEAU POCKET !

Nous vous rappelons que la commune de Bassy est désormais présente sur l'application Panneau-Pocket. Vous pouvez donc vous tenir informés en temps réel des actualités locales : événements, informations municipales...

Téléchargez-la gratuitement pour ne plus manquer aucune info de notre commune !

CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Site internet : www.bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :
Comité consultatif Communication*